

CENTRE D'ÉDUCATION ET D'ACTION DES FEMMES



CENTRE-SUD EN DANGER !

Nous sommes des militantes du Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF). Nous aimons notre quartier et nous sommes attachées à son histoire. Nous sommes combattives, nous sommes résistantes! Nous ne nous mettrons jamais à genoux devant les multiples attaques. Nous disons haut et fort « NON À LA GENTRIFICATION »!

Nous avons peu d'espoir d'influencer vos décisions politiques et économiques. La Ville a-t-elle les mains liées ? Nous levons le poing et tendons la main à nos voisines et voisins afin de résister à l'envahissement des promoteurs immobiliers.

Nous avons le devoir de prendre la parole et de nommer notre indignation. Nous sommes inquiètes pour l'avenir de notre quartier. Nous demandons à l'arrondissement Ville-Marie de sortir de sa logique qui exclue de notre quartier des gens qu'on aime : celles et ceux qui y résident depuis longtemps mais qui n'ont plus les moyens de faire face à la hausse des loyers.

La gentrification et ses conséquences sur nos vies sont le reflet d'une société qui place au cœur de ses priorités l'économie et l'appât du gain, aux dépens de tant de citoyennes et citoyens. Les membres et les militantes du CÉAF s'opposent aussi à la vision de l'arrondissement et des promoteurs immobiliers qui mettent de l'avant une stratégie de la densification de notre quartier. Centre-sud en danger !

- ♀ Les locataires moins fortunÉEs de notre quartier vivent beaucoup d'insécurité et de stress. Elles et ils ont peur d'être expulséEs de leur logement. Plusieurs ménages ont dû quitter notre quartier. C'est un drame de déraciner ainsi des gens, inhumain de les éloigner de leur lieu d'appartenance.
- ♀ Tous les terrains vacants et les bâtiments vides du quartier sont convoités par des promoteurs de condos. Ce qui a pour résultat de laisser trop peu de possibilité au développement de nouveaux logements sociaux. La Stratégie d'inclusion de logements abordables est nettement insuffisante ! Les listes d'attente de l'Office Municipal d'Habitation et du Comité logement Ville-Marie démontrent clairement les besoins urgents des gens de notre quartier en matière de logements sociaux et décents. L'arrondissement doit tout mettre en œuvre pour respecter le droit fondamental qu'est le droit au logement et ce, pour l'ensemble des résidentEs.

- ♀ La pauvreté extrême dérange ! Plusieurs intervenantEs témoignent de l'augmentation du harcèlement et de la pression vécue par les personnes itinérantes et sans domicile fixe.
- ♀ L'arrivée massive de résidentEs aux revenus élevés gonfle artificiellement le revenu moyen de notre quartier. Ce qui entraîne la diminution de certains services publics pourtant essentiels (petits déjeuners dans les écoles, services dans les CLSC, etc.).
- ♀ Les conséquences de la gentrification sont désastreuses : celle-ci contribue à appauvrir la population puisque les loyers augmentent, le prix des aliments augmente, les services d'aide diminuent, les logements locatifs sont de plus en plus rares et de moins en moins abordables.
- ♀ Des commerces bien enracinés dans la vie du quartier ont fermé leur porte. Pensons notamment aux trois commerces de la Place Frontenac. Nous savons pertinemment que leur disparition est le résultat de la gentrification de notre quartier, qui cherche à attirer une nouvelle clientèle plus fortunée. Résultat : des personnes qui utilisaient quotidiennement ces commerces abordables et accessibles, comme les résidentEs à mobilité réduite des Tours Frontenac, sont laissées sans ressources.

NOUS SOMMES DES MILITANTES ANTI-PAUVRETÉ ET NOUS SOMMES AUSSI FÉMINISTES

- ♀ Plusieurs femmes ont peur de marcher dans le quartier. Plusieurs ne sortent plus la nuit venue. Des rues sont mal éclairées, des harceleurs sévissent autour des stations de métro en toute impunité, des femmes se font siffler, harceler, suivre, insulter, menacer, agresser dans les rues, ruelles, transports en commun, parcs et même dans leurs logements.
- ♀ Le problème des violences sexuelles et de l'insécurité vécues par les femmes dans le quartier est structurel, social et politique. Il prend racine dans des relations de pouvoir et de domination. Pourtant, dans les faits, les citoyennes du Centre-sud devraient, tout comme leurs concitoyens, avoir le droit de vivre et circuler librement sans avoir peur, partout et à toute heure.

Nos propositions :

- ♀ Que l'arrondissement mette en place des moyens afin de permettre aux ménages à faibles revenus de pouvoir continuer à vivre dans le quartier.
- ♀ Pendant une période d'un an, instaurer un moratoire sur les nouvelles constructions de condos et les transformations des logements locatifs en condos afin de réfléchir collectivement à l'avenir de notre quartier, dans une optique de justice sociale.

- ♀ Que l'arrondissement établisse une double fixation de taxes foncières : une pour les logements sociaux et une pour les logements locatifs et les condos.

- ♀ Que l'arrondissement mette sur pied un comité qui travaille à améliorer la sécurité des femmes dans le quartier. L'arrondissement doit lancer un message clair de tolérance zéro face aux violences vécues par les femmes. Rappelons que notre mairesse Madame Valérie Plante s'est engagée auprès d'ONU femmes, le 8 mars dernier, à faire de Montréal une ville sûre pour les femmes : <https://www.journaldemontreal.com/2019/03/08/montreal-adhere-a-linitiative-villes-sures-et-espaces-publics-surs-donu-femmes-1>
Le temps est grandement venu de prendre des moyens concrets pour y arriver !

Tant que toutes les femmes ne pourront pas vivre librement dans le quartier, nous serons en marche !

PJ : Déclaration citoyenne

LA DÉCLARATION CITOYENNE DES FEMMES DE STE-MARIE

Parce que...

Les femmes sont presque toujours absentes ou invisibles à tout niveau de décision ayant trait au développement social et économique du quartier de même qu'au plan de l'aménagement du quartier et parce qu'elles souhaitent y prendre part;

Parce que...

Le cadre de vie d'un quartier et la conception de son aménagement influencent et marquent fortement le quotidien de ses habitantes et des femmes qui y circulent, sur le plan du transport, de la sécurité et de l'environnement;

Parce que...

Les femmes constituent la population la plus pauvre et qu'elles subissent quotidiennement les manques d'un quartier pour ce qui est de l'accès au logement et à la mobilité. Et parce qu'elles sont encore les principales victimes de violence, ces raisons font d'elles la population la plus concernées par l'amélioration du développement urbain;

Parce que...

Les villes doivent maintenant relever des défis majeurs afin de prendre en compte la préservation de l'environnement, promouvoir une qualité de vie pour tous et toutes avec plus d'équité et construire une démocratie plus active dans une société plurielle où les femmes doivent être au cœur des débats;

La déclaration citoyenne des femmes de Ste-Marie se veut inclusive et concerne sans discrimination, toutes les femmes résidants dans le quartier Ste-Marie. Elle vise à

- faire connaître les bases d'un quartier où il fait bon vivre en tant que femme,
- faire entendre et s'assurer de la prise en compte de la réalité des femmes dans le développement du quartier,
- influencer la planification urbaine du quartier selon le regard des femmes,
- augmenter les mesures de sécurité afin que les femmes se sentent en tout temps en sécurité et qu'elles puissent prendre part à la vie de ce quartier,
- engager des changements vers l'amélioration du quartier afin que tous et toutes en bénéficient.

Parce que...

Parce que nous avons à cœur le développement de ce quartier, nous voulons par cette Déclaration, contribuer à ce que des choix plus équitables envers les femmes soient pris en matière de planification urbaine, de sécurité, de mobilité et d'aménagement, diminuer les exclusions et les discriminations et favoriser une plus grande participation des femmes au développement local.

Le texte en italique est tiré en partie ou en totalité de «La charte européenne des femmes», Bruxelles, (Belgique), 1994-1995. L'utilisation du E majuscule est utilisé pour inclure le masculin et le féminin et alléger le texte.

Afin de faire de Ste-Marie, un quartier où il fait bon vivre en tant que femmes nous voulons ce qui suit:

1.



1. LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT

- 1.1 Que des mesures concrètes soient mises en place pour assurer une mixité sociale dans le quartier (par mixité sociale, nous entendons la diversité de cultures, d'âges et de niveaux économiques et de modes de vie des résidentEs);
- 1.2 Que la population à faible revenu* n'ait pas à déboursier plus de 25% de ses revenus pour le loyer;
- 1.3 Que l'on permette à tous et à toutes d'avoir accès à un logement qui offre prix abordable, qualité et sécurité dans un environnement sain;
- 1.4 Que le développement de l'aménagement permette des espaces collectifs accessibles et diversifiés pour les besoins individuels des résidentEs (besoin d'entreposage, besoin d'espace de bricolage et de création pour projet personnel, etc.);
- 1.5 Que le développement de l'aménagement favorise une animation conviviale et sécuritaire des espaces publics et privés selon les principes de sécurité urbaine (ex: pas de tours à logement);
- 1.6 Que le développement de l'aménagement du quartier favorise une plus grande place de la nature (fleurs, arbres, espaces verts, fontaine, accès au fleuve, etc.).

* Nous considérons à faible revenu toute personne vivant sous le seuil de pauvreté fixé par Statistiques Canada



2.

2. MOBILITÉ

- 2.1 Que l'on adapte les transports en commun aux besoins des femmes et qu'on les rende accessibles pour tous (horaires, desserte, confort et poussette, etc.);
- 2.2 Que l'on améliore la sécurité du transport public selon les principes de sécurité urbaine (ex: présence humaine dans le transport souterrain, abribus éclairés, etc.);
- 2.3 Que l'on encourage des transports alternatifs et verts pour réduire le niveau de circulation automobile du quartier (ex: développement de pistes cyclables, augmentation de support à vélo, etc.);
- 2.4 Que l'on augmente les services d'autobus et qu'on élargisse la desserte vers le sud;
- 2.5 Que l'on accentue le contrôle routier pour faire respecter les limites de vitesse sur les rues transversales aux grandes artères;
- 2.6 Que l'on augmente le temps piétons aux feux de circulation et que l'on installe des passages piétons;
- 2.7 Que l'on réglemente les heures permises pour le camionnage sur les rues transversales aux grandes artères.

3.



3. SÉCURITÉ

Selon les femmes, l'environnement urbain est sécuritaire s'il permet

- de savoir où l'on est et où l'on va
- de voir et d'être vue
- d'entendre et d'être entendue
- de pouvoir s'échapper et d'obtenir du secours
- de vivre dans un environnement propre et accueillant

- 3.1 Nous voulons que l'aménagement du quartier soit révisé selon ces principes et que l'on applique des améliorations s'il y a lieu;
- 3.2 Que l'on améliore l'éclairage public et la signalisation des rues;
- 3.3 Que l'on ajoute une signalisation indiquant la direction vers les lieux publics où obtenir du secours;
- 3.4 Que l'on multiplie les téléphones publics;
- 3.5 Que toutes les femmes du quartier aient accès gratuitement ou à faible coût à un cours d'auto-défense;
- 3.6 Que l'on mette en place des moyens favorisant le développement d'un contrôle social sécuritaire dans le quartier (ex: collaboration du voisinage en cas d'absence ou de violence).



4.

4. DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

- 4.1 Que l'on augmente le nombre et la qualité des services de proximité, notamment ceux relatifs à l'alimentation;
- 4.2 Que l'on tienne compte de la réalité particulière des femmes dans le développement de projets de revitalisation;
- 4.3 Que les entreprises du quartier aient une politique d'embauche qui favorise la main-d'œuvre locale;
- 4.4 Que des mesures permanentes et souples soient mises en place pour appuyer le développement de projets par les résidentEs du quartier;
- 4.5 Que l'on interdise le développement de magasin à grande surface;
- 4.6 Qu'il n'y ait plus d'émission de nouveaux permis pour les activités commerciales liées à l'industrie du sexe et à la criminalité (prêts sur gage, bars de danseuses, salon de massage érotique, etc.).

5.



5. VIE COMMUNAUTAIRE ET QUALITÉ DE VIE

- 5.1 Que soit mis en place un comité permanent de citoyens et citoyennes;
- 5.2 Que l'on favorise la présence des femmes aux différents lieux décisionnels qui concernent le développement social et économique du quartier;
- 5.3 Que des moyens soient mis en place pour contribuer à l'établissement de bon voisinage;
- 5.4 Que le quartier se mobilise sur le développement social, la réussite scolaire et la sécurité de ses enfants;
- 5.5 Que l'on améliore la propreté des rues et des parcs.



6.

6. RESSOURCES NATURELLES ET HISTORIQUES

- 6.1 Que l'on favorise l'accès au fleuve;
- 6.2 Que l'on favorise la mise en valeur de notre patrimoine architectural auprès de la population et que la récupération de bâtiments patrimoniaux fasse l'objet de consultation publique;
- 6.3 Que des moyens concrets et souples soutiennent les petits propriétaires à la préservation du patrimoine.

7.



7. CULTURE

- 7.1 Que les acteurs culturels du quartier mettent en place des moyens afin que les résidentEs du quartier s'approprient leur espaces culturels;
- 7.2 Que l'on favorise la mise en valeur des talents locaux;
- 7.3 Que la bibliothèque compte une plus grande variété de documents et un plus grand nombre d'exemplaires pour un même ouvrage;
- 7.4 Que des lieux d'affichage publicitaire soient prévus et organisés pour prévenir l'affichage sauvage;
- 7.5 Que des moyens soient mis en place pour prévenir les graffitis illégaux et que l'on crée des espaces pour permettre et valoriser la pratique légale de graffitis.

LA DÉCLARATION CITOYENNE DES FEMMES DE STE-MARIE A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LES MEMBRES DU COMITÉ D'ACTION LOCALE DU CENTRE D'ÉDUCATION ET D'ACTION DES FEMMES ET INSPIRÉE PAR « LA CHARTE EUROPÉENNE DES FEMMES DANS LA CITÉ ».

